

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN**

À l'heure prévue pour la séance ordinaire du Conseil du 12 août 2013, soit à 20 heures, sont présents Mme la maire, Odette Ménard et les conseillers suivants : M. François Brisson et Mme Manon Mercure.

Mme Ménard constate l'absence du quorum.

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Ange-Gardien, tenue le 12 août 2013, à 20 h 15, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. François Brisson, Mme Manon Mercure et M. Larbi Benkaddour.

Formant quorum sous la présidence de Madame Odette Ménard, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Messieurs Yvan Pinsonneault, Rhéal Grenier et Louis Robert sont absents.

ORDRE DU JOUR

- 1 **Assemblée de juillet 2013**
 - 1.1 ➡ Procès-verbal du 8 juillet 2013
- 2 **Assemblée du 12 août 2013**
 - 2.1 ➡ Liste des comptes à payer
- Période de questions**
- 3 **Administration générale**
 - 3.1 Conseil municipal
 - 3.1.1
 - 3.2 Gestion financière et administrative
 - 3.2.1
- 4 **Sécurité publique**
 - 4.1 Service de police
 - 4.2 Service des Incendies
 - ➡ 4.2.1 Rapports d'événements
- 5 **Transport & bâtiment**
 - 5.1 Voirie & réseau routier
 - 5.1.1 Stationnement sur la rue Tremblay
 - 5.1.2 Poste de préposé à l'entretien
 - 5.1.3 Rémunération pour remplacement du technicien au service technique
 - 5.1.4 Travaux de pavage et stationnement École Jean-XXIII

- ➔ 5.1.5 Autorisation de paiement – pavage de la rue Claudette
 - ➔ 5.1.6 Autorisation de paiement – pavage du Croissant des Mésanges
 - 5.1.7 Acceptation des travaux – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier (PAARRM)
 - 5.1.8 Projet de réaménagement de la rue Saint-Georges
 - 5.1.9 Demande d'autorisation – stabilisation des berges du cours d'eau Nadeau
 - ➔ 5.1.10 Cours d'eau Millette
- 6 **Hygiène du milieu**
- 6.1 ➔ Autorisation de paiement, décompte progressif no 1, égout et aqueduc au Lac Bleu
 - 6.2 Emprunt temporaire – égout et aqueduc au Lac Bleu
- 7 **Aménagement, urbanisme et développement**
- 7.1 Aménagement, urbanisme et zonage
 - 7.1.1 Avis de motion – Règlement permettant l'octroi d'un permis pour l'utilisation d'un terrain et la construction d'un Centre de la petite enfance (C.P.E.)
 - ➔ 7.1.2 Adoption du règlement numéro 750-13 modifiant le règlement de zonage Numéro 617-05 et ses amendements, à l'effet de corriger la limite du périmètre urbain au nord de l'autoroute 10 et de modifier la hauteur permise des clôtures, haies et murets dans une portion de la cour avant
 - ➔ 7.1.3 Dérogation mineure au 98, route 235
 - 7.1.4 Parc écologique du Lac Bleu
 - 7.1.5 Projet d'aménagement paysager
- 8 **Loisirs et culture**
- 8.1 Activités récréatives et culturelles
 - ➔ 8.1.1 Compensation pour les entraîneurs de soccer
 - ➔ 8.1.2 Renouvellement du programme d'incitation aux activités sportives et culturelles
 - ➔ 8.1.3 Annulation du Duathlon et activités de remplacement
 - 8.2 Infrastructures
- 9 **Divers & affaires nouvelles**
- 9.1 ➔ Prêt de la salle municipale pour clinique de vaccination contre l'influenza
 - 9.2

Période de questions

Correspondance

- Co-1 MRC de Rouville – Suivi du Plan d'action local de la Municipalité de Ange-Gardien – Pacte rural 2007-2014
- Co-2 Mutuelle des municipalités du Québec – Réponse à des réclamations (3)
- Co-3 Bell – Dommages causés par Construction Choinière (6)
- Co-4 Sûreté du Québec – Directeur de poste à la MRC de Rouville la lieutenant Chantale Doyon
- Co-5 Ministre des Transports – Subvention pour l'entretien de la Route verte
- Co-6 Héma-Québec – Rencontres publiques
- Co-7 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – Programme de soutien aux installations Sportives et récréatives – phase II
- Co-8 Avizo – Nouveau directeur du secteur d'infrastructures municipales
- Co-9 Tourisme au Cœur de la Montérégie – Dépliant agrotouristique
- Co-10 MRC de Rouville- Promulgation du règlement numéro 279-13
- Co-11 MRC de Rouville – Règlement numéro 268-12 Schéma d'aménagement révisé
- Co-12 MRC de Rouville – Plan stratégique en développement économique 2013-2018

- Co-13 Les Consultants S.M. Inc. – Offre de service en matière de sécurité ferroviaire
- Co-14 Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby – Projet de règlement de la Loi sur l'aménagement et l'Urbanisme
- Co-15 ➔ Député Marie Bouillé – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

Levée de l'assemblée

**RÉSOLUTION 08-209-13
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JUILLET 2013 À 20 H 00**

Il est proposé par Mme Manon Mercure, appuyé par M. Larbi Benkaddour et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 juillet 2013.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 08-210-13
ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer.

Il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

- Paiements directs par ACCES D : 24 935.99 \$
- Fournisseurs : 822 690.23 \$
- Déboursés directs : 6 028.20 \$
- Salaires : 60 103.79 \$

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

RÉSOLUTION 08-211-13
STATIONNEMENT SUR LA RUE TREMBLAY

Considérant que les nouveaux espaces de stationnement délimités en bordure de la rue Tremblay semblent nuire au bon fonctionnement du service à l'auto du restaurant Tim Horton, il est proposé par M. François Brisson, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu d'enlever l'espace de stationnement situé en bordure dudit restaurant et de limiter à 15 minutes le stationnement dans les autres espaces prévus à cette fin sur la rue Tremblay.

Il est également résolu d'ajouter une enseigne « entrée interdite » à l'intersection de la rue Tremblay et de la route 235 ainsi qu'un panneau annonçant l'accès à certains commerces par la rue Laguë.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-212-13
POSTE DE PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN

Il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu d'entériner l'embauche de M. Patrice Maynard à titre de préposé à l'entretien à raison de 21 heures par semaines pour une période probatoire de 6 mois. Les conditions salariales de M. Maynard seront celles prévues à la structure salariale de la Municipalité pour l'échelon 3 de la classe : Préposé à l'entretien.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-213-13
POSTE DE PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX PUBLICS

Considérant que M. Stéphane Déragon occupe un poste de préposé aux travaux publics pour une période probatoire de 6 mois, il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par M. François Brisson et résolu que les conditions salariales de M. Déragon soient, pour cette période, celles prévues à la structure salariale de la Municipalité pour l'échelon 3 de la classe : Préposé aux travaux publics.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-214-13
RÉMUNÉRATION POUR REMPLACEMENT DU TECHNICIEN AUX SERVICES TECHNIQUES

Considérant le départ du technicien aux services techniques, de la période nécessaire à son remplacement, ainsi que le temps supplémentaire effectué par les employés affectés aux travaux

publics à cet égard, il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu de procéder au paiement des heures accumulées, au-delà de 50 heures, par MM. Stéphane Déragon et Germain McLean selon la politique des conditions de travail de la Municipalité de Ange-Gardien.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-215-13
TRAVAUX DE PAVAGE

Considérant les demandes de soumissions, adressées par voie d'invitation et reçues, pour des travaux de pavage et réparation de pavage à divers endroits, soit :

SOUSSIONNAIRES	MONTANT AVEC TAXES
Sintra inc.	24 225.23 \$
Bauval inc.	25 998.67 \$

Il est proposé par Mme Manon Mercure, appuyé par M. François Brisson et résolu d'accorder un contrat à Sintra inc., telle sa soumission reçue, au montant de 24 225.23 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-216-13
STATIONNEMENT ÉCOLE JEAN-XXIII

Considérant que le Conseil de la Municipalité de Ange-Gardien avait prévu, lors de l'adoption de ses prévisions budgétaires de l'exercice financier 2013, affecter 10 000 \$ à l'agrandissement du stationnement de l'école Jean-XXIII, en bordure de la rue Saint-Joseph;

En conséquence, il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par M. François Brisson et résolu d'entamer des démarches avec l'école Jean-XXIII en vue d'agrandir le stationnement situé en bordure de la rue Saint-Joseph et d'autoriser, à ces fins, un montant maximum de 10 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-217-13
AUTORISATION DE PAIEMENT – PAVAGE DE LA RUE CLAUDETTE

Considérant la recommandation de paiement de Avizo Experts-conseils pour le pavage de la rue Claudette, il est proposé par M. François Brisson, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu d'autoriser le paiement de la somme de 11 817.05 \$ à Sintra inc., Région Montérégie,

représentant 100 % des travaux effectués.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-218-13

AUTORISATION DE PAIEMENT – PAVAGE DU CROISSANT DES MÉSANGES

Considérant la recommandation de paiement de Avizo Experts-conseils pour le pavage du Croissant des Mésanges, il est proposé par M. François Brisson, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu d'autoriser le paiement de la somme de 87 700.46 \$ à Sintra inc., Région Montérégie, représentant 100 % des travaux effectués.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-219-13

ACCEPTATION DES TRAVAUX – PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER (PAARRM)

Considérant les travaux d'amélioration exécutés sur le Croissant des Mésanges et la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier (PAARRM), il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par M. François Brisson et résolu :

- Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le Croissant des Mésanges pour un montant subventionné de 12 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur cette route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-220-13

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE SAINT-GEORGES

Mme la maire, Odette Ménard, annonce qu'une rencontre d'informations relative au projet de réaménagement de la rue Saint-Georges se tiendra le jeudi 22 août prochain à 19 heures à la salle municipale et à laquelle seront invités les citoyens concernés par les véhicules lourds qui transitent par la carrière.

Il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu de débiter les démarches menant à la réalisation du projet ainsi qu'à son financement par le fonds des carrières et sablières et par règlement d'emprunt.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-221-13

DEMANDE D'AUTORISATION – STABILISATION DES BERGES DU COURS D'EAU NADEAU

Considérant que le talus d'une partie du cours d'eau Nadeau doit subir des travaux de stabilisation et que de tels travaux requièrent la délivrance d'un certificat d'autorisation par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par M. François Brisson et résolu de procéder à une demande d'autorisation à cet effet auprès du MDDEFP et d'autoriser les frais relatifs.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-222-13

COURS D'EAU MILLETTE

Les membres du Conseil prennent connaissance, séance tenante, d'un « avis de courtoisie » émis par la MRC de Rouville, le 6 août 2013, relativement à la possibilité que le ponton du rang Saint-Charles soit affaissé et demandant à la Municipalité de procéder au remplacement dudit ponton dans le cours d'eau Millette;

En conséquence, il est proposé par Mme Manon Mercure, appuyé par M. François Brisson et résolu d'accuser réception dudit avis et d'initier une rencontre avec les représentants de la MRC de Rouville à ce sujet.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-223-13

AUTORISATION DE PAIEMENT, DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 1, ÉGOUT ET AQUEDUC AU LAC BLEU

Considérant le décompte progressif numéro 1 et la recommandation de paiement de Avizo Experts-conseils, pour les travaux d'implantation de réseaux d'égout et d'aqueduc au Lac Bleu, il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par M. François Brisson et résolu d'autoriser le paiement de la somme de 593 597.85 \$ à Construction Choinière inc., division de Sintra.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-224-13

EMPRUNT TEMPORAIRE – ÉGOUT ET AQUEDUC AU LAC BLEU

Considérant que les travaux d'égout et d'aqueduc au Lac Bleu sont financés en partie par règlement d'emprunt et en partie par une subvention confirmée du gouvernement, il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par M. François Brisson et résolu :

- De procéder à un emprunt temporaire auprès de la Caisse populaire d'Ange-Gardien d'un maximum de 90 % du coût des travaux prévus au règlement d'emprunt.
- D'autoriser Mme la maire, Odette Ménard, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Ange-Gardien, les documents relatifs.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT PERMETTANT L'OCTROI D'UN PERMIS POUR L'UTILISATION D'UN TERRAIN ET LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LA PETITE ENFANCE (C.P.E.)

Avis de motion est donné par M. Larbi Benkaddour que sera présenté, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un règlement permettant l'octroi d'un permis pour l'utilisation d'un terrain, la construction d'un Centre de la Petite Enfance (C.P.E.), ainsi que les conditions qui y sont relatives.

RÉSOLUTION 08-225-13

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 750-13 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05 ET SES AMENDEMENTS, À L'EFFET DE CORRIGER LA LIMITE DU PÉRIMÈTRE URBAIN AU NORD DE L'AUTOROUTE 10 ET DE MODIFIER LA HAUTEUR PERMISE DES CLÔTURES, HAIES ET MURETS DANS UNE PORTION DE LA COUR AVANT

Il est proposé par Mme Manon Mercure, appuyé par M. François Brisson et résolu d'adopter le règlement numéro 750-13 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 et ses amendements, à l'effet de corriger la limite du périmètre urbain au nord de l'autoroute 10 et de modifier la hauteur permise des clôtures, haies et murets dans une portion de la cour avant.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-226-13

DÉROGATION MINEURE AU 98, ROUTE 235

Considérant la demande de dérogation mineure pour le 98, route 235, qui consiste à agrandir un bâtiment en construisant un troisième lave-auto dont la distance, avec la ligne de lot, serait à

0.25 m au lieu des 3 mètres prévus à la réglementation municipale;

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) de la Municipalité qui est favorable à l'acceptation de la dérogation mineure pour les raisons suivantes :

- Le projet respectera les exigences du MTQ;
- Le projet ne porte aucun préjudice apparent aux voisins;
- La sécurité au niveau de la circulation ne semble pas être affectée.

En conséquence, il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par M. François Brisson et résolu d'accepter la dérogation mineure du 98, route 235.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-227-13 PARC ÉCOLOGIQUE DU LAC BLEU

Considérant le démarrage du projet du parc écologique du Lac Bleu, il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par M. François Brisson et résolu d'accorder un contrat à Enviro-Guide A.L. inc. pour la somme de 2 810 \$ plus taxes pour la réalisation d'un plan de travail et échéancier ainsi que la préparation de documents requis par Éco Action telle la soumission du 8 août 2013.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-228-13 PROJET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Considérant que le Conseil de la Municipalité de Ange-Gardien avait prévu, lors de l'adoption de ses prévisions budgétaires de l'exercice financier 2013, affecter des sommes pour améliorer l'aménager paysager de ses espaces verts, il est proposé par Mme Manon Mercure, appuyé par M. François Brisson et résolu d'autoriser des travaux d'aménagements paysagers sur les terrains municipaux jusqu'à concurrence de 23 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-229-13 COMPENSATION POUR LES ENTRAÎNEURS DE SOCCER

Il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par M. François Brisson et résolu de verser aux entraîneurs de soccer de la saison 2013, les compensations prévues par le rapport de recommandations de Mme Jennie Rainville, directrice des loisirs.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 08-230-13
RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME D'INCITATION AUX ACTIVITÉS
SPORTIVES ET CULTURELLES**

Il est proposé par Mme Manon Mercure, appuyé par M. François Brisson et résolu de renouveler le programme d'incitation aux activités sportives et culturelles de la Municipalité de Ange-Gardien.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 08-231-13
ANNULATION DU DUATHLON ET TRANSFERT BUDGÉTAIRE**

Considérant le faible taux d'inscription pour au Duathlon de Ange-Gardien, il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu :

- D'entériner l'annulation du Duathlon de Ange-Gardien;
- D'organiser, en remplacement du Duathlon, des activités relatives aux arts et à la culture dans le cadre des *Journées de la Culture* proclamées par le gouvernement du Québec et se tenant, en 2013, les 27, 28 et 29 septembre;
- D'autoriser des dépenses de 11 000 \$ pour cesdites activités;
- D'autoriser la demande d'une subvention de 5 000 \$ au Pacte rural.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 08-232-13
FORMATION D'UN COMITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE REMPLACEMENT**

Il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu d'autoriser la formation d'un comité organisateur pour la tenue d'activités dans le cadre des *Journées de la Culture* les 27, 28 et 29 septembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-233-13

PRÊT DE LA SALLE MUNICIPALE POUR CLINIQUE DE VACCINATION CONTRE L'INFLUENZA

Il est proposé par Mme Manon Mercure, appuyé par M. Larbi Benkaddour et résolu de prêter gratuitement la salle municipale au Centre de santé et de services sociaux (CSST) La Pommeraie, le 19 novembre 2013, dans le cadre de la campagne de vaccination contre l'influenza saisonnière.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 08-234-13

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Manon Mercure, appuyé par M. Larbi Benkaddour et résolu que la séance soit levée à 21h17.

Adopté à l'unanimité.

Odette Ménard, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière